

**DEMANDE DE CARTE D'ACCES
AUX DECHETERIES SYNDICALES
POUR PARTICULIER**

Accès réservé aux habitants des communes suivantes : Abbéville-les-Conflans, Allamont-Dompierre, Anderny, Anoux, Auboué, Avril, Batilly, Béchamp, Bettainvillers, Boncourt, Brainville-Porcher, Bruville-Urcourt, Conflans-en-Jarnisy, Doncourt-les-Conflans, Fléville-Lixières, Friaucourt, Giraumont, Gondrecourt-Aix, Hatrize, Homécourt, Jarny, Jeandelize, Joeuf, Jouaville, Labry, Lantéfontaine, Les Baroches, Lubey, Mairy-Mainville, Moineville, Mouaville, Moutiers, Olley, Ozerailles, Puxe, Saint-Ail, Saint-Marcel, Thumeréville, Trieux, Tucquegnieux, Val-de-Briey, Valleroy, Ville-sur-Yron et également Mars-la-Tour et Hannonville -Suzémont.

VEHICULE CLASSE 1 (véhicules légers) **ET/OU CLASSE 2** (véhicules intermédiaires ex : grands utilitaires)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Etage :

Si locataire: nom du propriétaire.....

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

E-mail :

JUSTIFICATIF A JOINDRE :

- Facture de moins de trois mois (opérateur téléphonique, eau, gaz, ou électricité)

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis ainsi que la validité des pièces fournies – M'engage à respecter les termes du règlement en vigueur – M'engage à signaler tout changement d'adresse ou de coordonnées – M'engage à restituer la carte d'accès en cas de déménagement hors du territoire du SIRTOM.

J'accepte que le SIRTOM collecte et utilise les données personnelles que je viens de renseigner dans ce formulaire, en accord avec la politique de protection des données du SIRTOM ¹

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, le SIRTOM s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Nom et signature :

Cadre réservé à la collectivité

Carte N° :

Remise le :

En main propre

¹ Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à délivrer une carte autorisant l'accès sur les déchèteries syndicales. Le destinataire des données est le SIRTOM.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service communication communication@sirtom.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.